



## Plan de table

### Principe

La disposition des invités n'est pas soumise à des règles rigides. Expérience, le tact, la culture d'origine et la connaissance des invités doivent être pris en considération lors de l'établissement du plan de table. Sur le principe, les usages ci-après sont néanmoins généralement admis :

- Les conjoints (mariés) ne se placent pas l'un à côté de l'autre.
- La compagne est placée conformément au rang de son partenaire dans l'ordre protocolaire.
- Les invités d'honneur avec la meilleure vue possible.
- Si possible, ne placez pas une dame seule au bout de la table (exception : fonction)
- Les invités étrangers ont la préséance sur leurs homologues suisses du même rang.

### Ordre de préséance

Il est recommandé d'établir une liste des invités en les regroupant par catégories et selon l'ordre de préséance. Une application trop stricte de ces règles peut toutefois déboucher sur un plan de table qui ne satisfait pas et perturber l'atmosphère souhaitée (langue, rapports interpersonnels, âge, sexe).

Lorsqu'un invité principal ne peut pas être placé conformément à son rang, l'hôte, s'il est avisé, l'en informera à l'avance.

La diversion est la recette du succès ! Il convient donc de faire se côtoyer des personnes issues de milieux différents.

### Cartons de table

À partir de six invités, des cartons de table indiqueront à ces derniers leur place. Le nom, le prénom, voir le titre doivent être inscrits de manière lisible sur les cartons de table. Lors de banquets, il est d'usage de déposer sur un guéridon un plan indiquant la place de chacun des convives.

### L'invité d'honneur

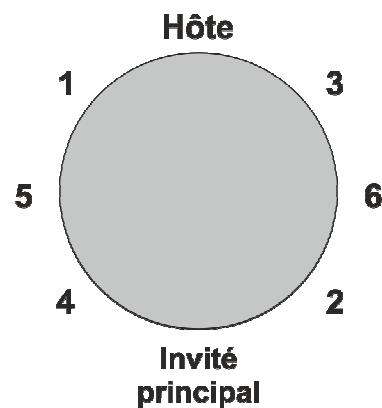
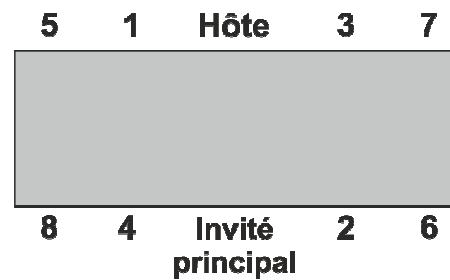
L'invité d'honneur est en principe placé à la droite de l'hôtesse. La femme dont le rang est le plus élevé est placée à la droite du maître de maison, la suivante à sa gauche, etc.

### Plan de table « à l'anglaise »

L'hôte est placé en tête de table, sa compagne à l'autre extrémité.

### Plan de table « à la française »

L'hôte est placé au centre, l'invité principal en face de lui. Les dames sont placées à leur droite et à leur gauche.



Lorsque le nombre des invités est plus grand, l'hôte avisé désigne une table d'honneur. Les autres invités sont placés à des tables supplémentaires ayant chacune un responsable de table.

Pour plus d'informations, voir le document auxiliaire 51.034 f « Aide-mémoire pour les adjoints des GU et C trp ».